

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mardi 31 mai 2022 à 15 h 30 à la salle R-1575**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
Winnie Frohn
José E. Igartua
Jean Legault
Yvon Pépin
Anne Rochette

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mai 2022
3. Affaires en découlant
4. Informations
5. Désignation des dirigeantes et dirigeants pour l'année 2022-2023
6. Attribution des responsabilités pour l'année 2022-2023
7. Calendrier des réunions
8. Principaux objectifs pour l'année 2022-2023
9. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Anne Rochette accepte de présider la réunion et d'en rédiger le procès-verbal.

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyée par José E. Igartua, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mai 2022

Anne Rochette explique que le procès-verbal de cette réunion a été transmis aux membres sortants du conseil d'administration pour validation de leur part.

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyée par Anne Rochette, le procès-verbal de la réunion du 4 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Un compte rendu des résultats de l'enquête du comité Solidarité a été présenté à l'assemblée générale du 18 mai 2022 et a été envoyé par la suite à l'ensemble des membres le 23 mai.

L'activité prévue avec l'organisme L'Autre Montréal, comportant un circuit en autobus avec accompagnatrice sur le thème « Les bâtisseuses de la cité », aura lieu le jeudi 2 juin de 10 h 30 à 13 h 30. Il y a environ 25 personnes inscrites à ce jour.

L'assemblée générale du 18 mai a connu une hausse marquée de la participation des membres : 43 membres étaient présents, 24 en salle et 19 par Zoom. Malheureusement, l'installation technique laissait à désirer sur le plan sonore pour les membres participant par Zoom. Compte tenu de la demande de plusieurs membres à l'effet de continuer à permettre la participation à

distance pour les assemblées générales, il sera important à l'avenir de tenir les assemblées à l'UQAM afin de pouvoir bénéficier du support technique de l'audiovisuel.

4. Informations

Un courriel de la part d'Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat de la FRUQ, a été reçu par Monique Lemieux le 21 mai dernier. La prochaine assemblée générale de la FRUQ se tiendra le 21 octobre 2022 à 10 h 30 au siège social de l'UQ. Le mini colloque portant sur le recrutement des membres aura lieu à la suite de l'assemblée générale à 13 h 30.

L'assemblée générale annuelle de CURAC/ARUCC se tiendra par Zoom le 16 juin prochain à 14 h. Elle sera précédée d'une séance virtuelle sur les meilleures pratiques qui débutera à 12 h 30. Cette séance virtuelle portera sur les quatre thématiques suivantes : fidélisation et recrutement des membres, leçons tirées de la pandémie, relations avec les campus et valeur d'une association de retraités. Les deux premières thématiques seront traitées dans les ateliers A et les deux dernières dans les ateliers B. Il y aura autant de salles de discussion en français et en anglais que nécessaires pour permettre à tous de s'exprimer. La période de discussion en atelier durera une heure et sera suivie à 13 h 30 d'une séance plénière de 30 minutes. Jean Legault et Anne Rochette acceptent de représenter l'Association à cette séance virtuelle sur les meilleures pratiques. Anne Rochette représentera l'Association à l'assemblée générale annuelle.

Une demande d'une étudiante de psychologie de l'UQAM a été reçue par l'ancienne présidente le 26 mai dernier, à l'effet de diffuser auprès des membres de l'Association un courriel d'information sollicitant leur participation à une étude portant sur le développement des habiletés à l'âge adulte. Cette étude, supervisée par la professeure Arielle Bonneville-Roussy du Département de psychologie, a reçu l'approbation du comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM. Il est décidé de répondre positivement à cette demande.

Yvon Pépin mentionne qu'une autre demande concernant la recherche de participantes et participants à une étude a été reçue en provenance d'une étudiante à la maîtrise de l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill. De plus amples informations concernant le projet de recherche (direction de l'étudiante et certificat d'éthique) lui seront demandées.

Yvon Pépin souligne que 145 membres ont à ce jour répondu à l'avis d'inscription pour 2022. Un rappel sera fait auprès des membres qui n'ont pas encore répondu.

Anne Rochette mentionne que la demande faite par l'Association, en février dernier, auprès de Guy Vanasse, directeur général du Centre Pierre-Péladeau, afin d'obtenir des rabais pour les membres à certains concerts présentés à la salle Pierre-Mercure commence à porter fruit. L'Orchestre classique de Montréal (OCM) a accepté d'accorder un rabais de 15 % aux membres de l'APR-UQAM pour la prochaine saison. Ce rabais a d'ailleurs déjà été consenti pour le dernier concert de la saison 2021-2022 qui se tenait le vendredi 27 mai à la Maison symphonique, tel qu'il a été précisé dans un courriel transmis aux membres le 23 mai. Il semblerait que l'orchestre I Musici a aussi accepté d'accorder un rabais aux membres de l'APR-UQAM, mais des précisions sont attendues de la part du directeur du Centre.

Une rencontre est prévue avec la Fondation de l'UQAM le 7 juin prochain pour faire le bilan de la dernière année et discuter de stratégies de sollicitation pour le Fonds APR-UQAM. Nicole Carignan se joindra à Anne Rochette pour cette rencontre.

5. Désignation des dirigeantes et dirigeants pour l'année 2022-2023

Comme le prévoit l'article 4.3 des Règlements généraux, la désignation des fonctions de dirigeantes et dirigeants doit être établie lors de la première réunion du conseil d'administration qui suit l'assemblée générale.

Les échanges portent sur les tâches et responsabilités des différentes fonctions ainsi que sur l'ensemble des autres responsabilités à assumer pour la prochaine année.

À la suite de cette discussion, les membres procèdent à la désignation des dirigeantes et dirigeants ainsi qu'à l'attribution des diverses autres responsabilités pour l'année 2022-2023.

Résolution CA2022-23-01

Attendu l'article 4.3 des Règlements généraux de l'APR-UQAM qui précise que la désignation des fonctions de dirigeants et dirigeantes doit être établie lors de la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale;

Attendu l'article 6 des Règlements généraux qui définit les fonctions de dirigeants et dirigeantes de l'Association;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Claude Felteau, de désigner les membres suivants aux différentes fonctions de direction du conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'année 2022-2023 :

Présidente : Nicole Carignan

Vice-présidente : Winnie Frohn

Secrétaire : Anne Rochette

Trésorier : Claude Felteau

Registraire : Yvon Pépin

Adoptée à l'unanimité.

José E. Igartua et Jean Legault agiront à titre de conseillers.

6. Attribution des responsabilités pour l'année 2022-2023

Résolution CA2022-23-02

Attendu l'article 4.6 d) des Règlements généraux qui confie au conseil d'administration la responsabilité de la désignation des responsables des comités qu'il a créés;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Claude Felteau, de désigner les membres suivants à titre de responsables des divers dossiers et comités pour l'année 2022-2023 :

Archiviste : Yvon Pépin

Comité des activités culturelles et sociales : Jean Legault (responsable)

Directrice du Bulletin : Winnie Frohn

Révision linguistique du Bulletin : Anne Rochette

Webmestre : José E. Igartua

Groupe Facebook : Anne Rochette, José E. Igartua

Relations avec la Fondation de l'UQAM : Nicole Carignan, Anne Rochette

Représentante auprès de l'ARUCC : Anne Rochette

Représentants auprès de la FRUQ : Nicole Carignan, Claude Felteau, Yvon Pépin

Représentante auprès de la TCAÎM : Winnie Frohn
Représentante auprès de Convergence : Nicole Carignan
Comité d'attribution des bourses : Anne Rochette (responsable)
Comité du recrutement : José E. Igartua, Jean Legault, Yvon Pépin, Anne Rochette
Comité Solidarité : Nicole Carignan (liaison avec le conseil d'administration)
Cosignataires des chèques : Claude Felteau, Yvon Pépin

Adoptée à l'unanimité.

7. Calendrier des réunions

Les réunions du conseil d'administration se tiendront le premier mercredi du mois à 10 h à compter du mois de septembre jusqu'au mois de mai, à l'exception du mois de janvier où il est prévu de faire relâche.

La date de l'assemblée générale annuelle sera déterminée lors d'une séance ultérieure du conseil d'administration à l'automne.

8. Principaux objectifs pour l'année 2022-2023

Plusieurs objectifs sont évoqués pour la prochaine année, notamment le recrutement des membres, les stratégies de communication ainsi que la participation des membres aux activités et aux différents comités. Un comité du recrutement est mis en place dès maintenant afin de commencer à réfléchir aux diverses actions à entreprendre.

Les objectifs pour l'année 2022-2023 seront précisés plus avant lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

9. Divers

Aucun autre point n'est soulevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17 h 45.